



NETTOYANT DÉGRAISSANT PH NEUTRE

PROPRIÉTÉS : Émulsionne les graisses et cambouis de façon à pouvoir les chasser au jet d'eau - Pouvoir mouillant élevé - Ph neutre - Ne laisse pas de film gras ou de résidus - Non alcalin - Inerte vis à vis des métaux, plastiques, béton, caoutchouc, etc...

DESTINATION : Sols : parking, industrie - Dégraissage des métaux (galvanisé, aluminium, inox etc...) - Surfaces extérieures souillées.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide jaune fluorescent

Densité : 1,06 +/- 0,05

Séchage : 30 minutes environ

Rendement moyen : 5 m² / L (varie selon le mode d'application et l'état de la surface)

Conditionnement : 5 L - 1 L

Protection des personnes : irritant pour l'épiderme, il est conseillé de porter des gants et des lunettes de protection. En cas de projection sur les yeux et la peau, se laver à l'eau.

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201. Se reporter au DTU 59.1 ou 59.3 selon l'utilisation.

Application :

- Après humidification du support répartir uniformément le MUSCLOR sur la surface à traiter.
 - Laisser agir minimum 30 minutes.
 - Rincer à l'eau (si possible sous pression).
 - Répéter l'opération si nécessaire avant le rinçage.
 - Pulvérisateur : dilution 1 L pour 20 L.
 - Nettoyeur haute pression : dilution 1 L pour 30 L.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à + 6 °.

Nettoyage des outils : Eau

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.



Cette fiche a été établie et corrigée le 22/12/16. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.